vint avec quatre religieuses fonder cette nouvelle maison, qui, sur le littoral, en vue des côtes anglaises, semblait offrir aux pauvres proscrites un lieu d'exil moins triste que les villes de l'intérieur plus éloignées de leur malheureuse patrie. Le 20 novembre 1663 le monastère était définitivement et canoniquement érigé, la première abbesse, dame Kerril, était élue. Appartenant à la haute aristocratie anglaise, elle obtint de divers membres de sa famille des sommes considérables qui lui permirent de construire la chapelle et le monastère. Celui-ci était important ; il abrita par la suite une population de près de cinquante religieuses. Le jardin était vaste et spacieux ; on peut en juger encore aujourd'hui qu'il est devenu le jardin de la ville. Les jacobites venant d'Angleterre ou de France s'arrêtaient tous à l'abbaye et plus tard ils vinrent y contempler pieusement le masque de cire du roi Jacques II. Les bénédictines gardaient cette chère relique coiffée du bonnet de dentelles sur soie blanche que le malheureux monarque portait en mourant. La révolution respecta l'effigie du roi détrôné et le masque de Jacques II se voit aujourd'hui encore au musée de Dunkerque.

La maison prospéra sous les abbesses qui succédèrent à dame Kerril, et en 1790 elle était très-florissante. Au début de la période révolutionnaire l'abbaye des bénédictines anglaises ne fut point comprise dans les mesures édictées par les assemblées législatives ; la nationalité étrangère de ses religieuses la protégea quelque temps. Mais bientôt les bénédictines eurent leur part des persécutions auxquelles nulle institution religieuse ne put se soustraire. L'inventaire de leur mobilier dressé par les autorités municipales montre quelle était l'austérité de leur vie. Les filles des grandes familles anglaises exilées sur le continent n'avaient point introduit dans leur monastère le luxe que l'on reprochait à certains chapitres nobles de France.

M. l'abbé Flahault s'arrêtant à Wemaers-Cappel dans l'étude qu'il poursuit des dévotions populaire de la Flandre Maritime a donné lecture au Comité des premiers chapitres de la monographie du culte de Saint-Blaise dans cette paroisse du doyenné de Cassel.

Le culte de St-Blaise comme celui de beaucoup de saints orientaux, naquit en Flandre lorsque les croisés rapportant leurs reliques de Constantinople et de Palestine, les eurent fait connaître aux populations chrétiennes de la Flandre. L'auteur étudie la question assez obscure de l'origine de la dévotion au saint martyr de Sébaste dans cette paroisse. A qui fut-elle redevable de la précieuse relique qui fit de Wemaers-Cappel un lieu de pélérinage que Sandérus nous montre fort populaire le West-Quartier ? M. Flahault, après avoir successivement éliminé diverses hypothèses, croit pouvoir attribuer le don de la première reliquede St-Blaise à l'abbaye de Bourbourg. Elle avait disparu au XVII· siècle, pendant les guerres qui désolèrent la Flandre sous la minorité de Louis XIV, et ce ne fut qu'en 1735 que le curé de la paroisse put obtenir du couvent des frères prêcheurs de Bergues une nouvelle parcelle des saints ossements de l'évêque martyr, qui aujourd'hui encore est exposée à la vénération des fidèles.

A la séance du 27 avril, le comité flamand de France a inscrit au nombre de ses membres, MM. Van Cauwenberghe, Wittevronghel, les abbés Opdendrinck, Bultheel et Achte.

La première réunion du comité aura lieu à Bergues au mois d'août. A. Z.

NOUVELLES DU JOUR

Les demandes d'admission à la retraite formée par les instituteurs

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Paris, le 13 mai 1887.

» Monsieur le préfet,

» Par deux circulaires portant les dates des 31 *juillet 1884 et 23 avril 1885, mes prédécesseurs* vous signalaient la nécessité d'apporter le plus grand soin dans l'examen des demandes d'admission à la retraite formées par les instituteurs, et de ne transmettre que des propositions incontestablement justifiées, soit par l'état de santé des pétitionnaires, soit par de sérieuses considérations de service. Votre attention était spécialement appelée sur la catégorie des instituteurs qui sollicitent leur admission à la retraite pour cause d'infirmités; vous étiez invité a vous montrer rigoureux dans l'appréciation des certificats d'infirmités qu'ils ont à produire.

» La section des finances du conseil d'Etat, en examinant la répartition du crédit d'inscription des pensions civiles pour l'année 1887, a renouvelé, en y insistant très formellement, les observations qu'elle avait déjà faites à différentes époques sur le nombre toujours croissant des admissions à la retraite des instituteurs ; elle a fait remarquer que, non seulement le nombre de ceux qui cessaient leurs fonctions avant l'âge régulier s'élevait de plus en plus et dépassait le tiers du chiffre total, mais que la plupart de ces admissions étaient prononcées dès l'âge de 45 ans, alors que les certificats ne paraissaient souvent pas nécessiter un remplacement immédiat.

» En présence de ces observations, je suis fondé à croire que les instructions contenues dans les circulaires précitées n'ont pas été observées ponctuellement dans tous les départements et je crois devoir vous les rappeler en vous recommandant de vous y conformer strictement.

» L'admission à la retraite avant l'âge de 65 ans ne peut être réclamée comme un droit ; c'est une mesure que l'administration ne doit prendre que dans des cas exceptionnels et lorque le maintien du fonctionnaire serait réellement préjudiciable au service.

» Vous voudrez donc bien, monsieur le préfet, inviter les autorités chargées de constater les infirmités invoquées à s'assurer personnellement que le fonctionnaire ne peut pas continuer à exercer; je ne prononcerai d'ailleurs l'admission à la retraite que lorsque l'examen du dossier m'aura démontré l'urgente au remplacement de l'instituteur.

» Ces formalités s'imposent d'autant plus impérieusement que le crédit mis à ma disposition pour les liquidations de pensions de retraite est déjà presque complètement épuisé, ce qui me met dans la nécessité d'ajourner jusqu'au 1er octobre prochain, les admissions à la retraite d'instituteurs. Je vous renvoie ci-joint les dossiers en instance, en vous priant de me les retourner au commencement du mois de septembre.

» Je suis naturellement amené à vous entretenir de nouveau de l'importance que j'attache à la stricte observation des instructions contenues dans une autre circulaire, celle du 16 juillet 1885, relative au maintien des instituteurs dans leurs fonctions jusqu'au moment de la signature de l'arrêté qui leur admet à faire valoir leurs droits à la retraite. J'insiste sur ce point tout autant que sur les précédents, car s'il est indispensable de ménager les fonds de l'Etat, il me tient tout autant au cœur de sauvegarder les intérêts des instituteurs, qui évitant de prolonger le délai normal nécessaire à l'accomplissement des formalités exigées par la loi pour la liquidation des pensions.»

» Je vous prie, Monsieur le préfet, de m'accuser réception de la présente circulaire.

» Recevez, etc.

» *Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts* » BERTHELOT. »

Madame Krauss

On lit dans l'*Evènement* :

« Contrairement à ce qui a été dit, Mme Krauss ne chantera plus à l'Opéra ; son engagement finissait ce mois-ci, et la grande artiste a donné sa dernière représentation la semaine passée. »

Approvisionnements russes

On télégraphie de Berlin au *Soleil* :

« On a reçu ici de la frontière russe des informations que l'on commente beaucoup. Les magasins d'approvisionnements militaires des provinces de l'Ouest de la Russie seraient bondés actuellement; tout le système de ces dépôts, qui laissaient beaucoup à désirer auparavant, aurait été réformé en ces derniers temps.

» Des magasins centraux commanderaient à une foule de magasins secondaires. Varsovie et Kiew seraient devenus les plus grands centres d'approvisionnements. »

L'Ambassade russe.

On lit dans le *Gaulois* :

Le *Figoro*, dans son numéro du 10 mai a mis une hâte extraordinaire à ouvrir ses colonnes à la traduction d'un article paru dans un journal de Saint-Pétersbourg, arrivé le soir même, ainsi qu'il prend la peine de nous en avertir.

» Cet empressement nous semble d'autant plus mériter d'être relevé vue nous sommes moins habitués à voir citer la feuille en question : *Saint-Pétersburgskijo Viedomosti*.

» Nous ne chicanons pas notre confrère sur la fidélité de la traduction qu'il avait acceptée de confiance; mais ce que nous permettons de faire, c'est de mettre formellement l'auteur au défi de nous citer ne fût-ce qu'un seul des organes de la presse française qui auraient à ce qu'il prétend, signalé, à plus d'une reprise, l'étrange germanisation de l'ambassade de Russie à Paris. C'est sans doute pour lui épargner quelque peu cet embarras que le bénevole traducteur a jugé prudent d'atténuer ce passage en omettant les termes textuels ci-dessus, aussi bien, d'ailleurs, que ceux-ci : « En pareil cas, la suspicion française, en éveil, ne fait point facilement place à la confiance. »

« Lorsque le journaliste russe se permet d'avancer que la composition de l'ambassade de Russie à Paris *y produit une impression pénible* et que les Parisiens, selon leur propre expression (c'est encore dans le texte), ne savent pas précisément *où l'ambassade allemande finit et où l'ambassade russe commence*, nous lui ferons observer que le public français ne saurait lui reconnaître le droit de lui imputer des appréciations aussi absurdes que sciemment controuvées. »

Le jubilé de la reine Victoria. — Inauguration du Peopleis Palace

Londres, 14 mai. — Londres était, aujourd'hui, méconnaissable. Toute la population s'était portée, de bonne heure, sur le parcours que devait suivre la Reine pour se rendre au People's Palace, ou palais du Peuple, érigé par souscription nationale, en souvenir du jubilé. Partout, de Paddington à Mile-End, les rues présentaient un aspect de fête ; à toutes les fenêtres, enguirlandées, il y avait des trophées, des écussons aux armes d'Angleterre, des bustes et des portraits de la Reine.

Des arcs de triomphe et des colonnades de style corinthien sont élevés aux abords du palais national.

A cinq heures, la Reine, suivie d'un cortège magnifique, fait solennellement son entrée dans le hall de la Reine, décoré avec un luxe indescriptible. Tous les membres de la famille royale sont venus la saluer. La souveraine a pris place sous le dais, près duquel se tenait l'archevêque de Canterbury.

A ce moment, les chœurs chantent l'hymne national. La Reine a remercié le comité, qui lui a présenté dans une cassette les clefs en or du palais. Mme Albani, la célèbre cantatrice, chante le *Home, sweet home*, et le prince de Galles annonce au nom de la Reine impératrice des Indes, l'ouverture du hall de la Reine. Les trompettes alternent avec les chœurs.

L'archevêque de Canterbury a retracé les origines du palais, dont la Reine consacre la fondation en frappant d'un martelet plusieurs pierres.

La Reine a traversé ensuite, au milieu de l'enthousiasme des assistants, l'immense hall et est remontée en voiture, saluée par les troupes, au nombre de vingt mille, échelonnées sur tout le parcours du cortège royal. B. A.

Une nouvelle entrevue d'Empereurs

On télégraphie de Berlin, à la *République Française* que M. de Bismarck et le comte Kalnoky se rencontreront cet été à Kissinger. Leur entrevue serait le prélude d'une nouvelle rencontre des empereurs d'Autriche et d'Allemagne à Ischl.

Le successeur du cardinal Jacobini

On lit dans l'*Univers* :

» L'un de nos correspondants de Rome nous annonce comme très probable la nomination de S. Em. le cardinal Siciliano di Rende aux fontions de ministre secrétaire d'Etat,

Le prince impérial d'Allemagne.

On télégraphie de Berlin à la *France* :

On a reçu d'Ems des nouvelles qui ont causé dans la capitale de l'Empire une vive émotion. Le prince impérial continue à être très fatigué et les médecins sont d'avis que S. A. I. doit passer une seconde saison des eaux d'Ems.

Les Italiens en Abyssinie

De Rome on télégraphie au *Temps*, qu'il se confirme que le gouvernement italien n'entrera pas en campagne en Abyssinie avant l'automne. Il est certain que le gouvernement ne s'engagera à fond que si les premiers résultats des opérations l'y encouragent, sinon il saisira la première occasion pour se retirer de Massouah, avec honneur.

Telles sont les idées qui prévalent, sur la question, dans les cercles officieux.

Le crime de la rue Montaigne

Paris, 15 mai. — L'instruction de l'affaire de la rue Montaigne sera reprise demain. Il sera procédé à quelques confrontations et l'information sera définitivement close cette semaine.

M. Develle à Rennes

Rennes, 15 mai. — M. Develle a présidé la distribution des récompenses du concours agricole.

Il a dit que le gouvernement se préoccupait de la crise nationale et cherchait le moyen d'y remédier. Il a promis de faire tous ses efforts pour lui apporter remède ; il n'y a pas eu d'incident. Le concours est fort brillant.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

L'industrie lainière en France pendant les trois dernières années

Le commerce de la France, pendant les trois dernières années, pour ce qui concerne la laine et ses dérivés, a donné les résultats suivants; on peut voir qu'ils sont à notre avantage, surtout pour l'année 1886.

Nos exportations ont augmenté, pendant que nos importations de produits manufacturés diminuaient. Pendant la dernière année, nous avons importé une plus grande quantité de laine brute, ce qui prouve que notre industrie lainière a fabriqué davantage :

Importations (francs) :

	1886	1885	1884
Laine brute.	326.984.000	283.897.000	339.398.000
Filés. . .	14.186.000	22.120.000	17.353.000
Tissus . .	72.069.000	75.523.000	88.799.000

Exportations (francs):

Laine brute.	102.435.000	90.833.000	95.999.000
Filés. . .	35.365.000	35.605.000	32.991.000
Tissus . .	363.662.000	330.094.000	334.291.000

Le commerce de la Belgique pendant les trois premiers mois de 1887

Pour l'ensemble de notre mouvement commercial, en ce qui concerne les marchandises dénommées au tableau de statistique qui vient d'être publié au *Moniteur* par les soins du ministre des finances, on remarque :

Une augmentation de 4 0|0 dans les importations et de 3 0|0 dans les exportations du mois de mars 1887, comparativement à celles de la période correspondante de 1886;

Une plus-value de 8 0|0 dans les importations et une moins-value de 1 0|0 dans les exportations du premier trimestre de l'année courante, comparativement à celles du même trimestre de l'année passée.

Nous constatons une légère augmentation dans la perception des droits de douane en faveur de l'année 1887 : 6,926,880 fr. pendant les 3 premiers mois de 1887, contre 6,618,070 en 1886.

Enfin, le mouvement de la navigation maritime est également en progrès :

1418 navires jaugeant 975,589 tonnes sont entrés dans les ports d'Anvers, de Nieuport, d'Ostende et de Selzaete pendant le premier trimestre de 1887, contre 1370 navires d'un tonnage de 935,451 tonnes en 1886 ;

1418 navires d'une capacité de 990,160 tonnes en sont sortis en 1887 contre 1349 navires avec 925,280 tonnes en 1886.

Condition publique de Roubaix

Mouvement de la semaine du 9 au 14 mai

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	22	926 kil.
Laines peignées mécaniquement	6 025	648.762 »
» filées	1.044	112.404 »
» blousses	89	9.542 »
Cotons.	326	34.938 »
TOTAUX	7.506	806.572 kil.

Décreusage 31 .|. opérations
Titrage 425 .|. id.

Le directeur de la Condition publique de Roubaix,
A. MUSIN.

Condition publique de Tourcoing

Mouvement du 9 au 14 mai 1887

Matières	Nombre de colis	Poids en k.
Soies	.....	.....
Laine peignée . .	3.806	431.775.6
Laine filée . .	559	49.931.0
Blousses	88	8.518.8
Coton	137	14.598.7
TOTAUX. . .	4.590	504.824.1

Conditionnements 1.455 .|.. — Titrages 54. —
Dégraissages 10 .|.. *Le Directeur*, STORHAY.

Laines

ANVERS, 14 mai.

On a vendu 301 balles de laine d'Australie en suint et 84 balles de La Plata dito.

Reçue du 6 au 14 courant. — Notre marché aux laines de la Plata a été fort calme depuis la clôture de nos enchères. Par contre il y a eu une bonne demande ces jours-ci pour les Australie de la part de la filature française de laine peignée.

Les ventes comportent 307 b. B.-A. et 113 Montevideo à prix sans changement comparativement à ceux de nos dernières enchères et 634 Port Phillippe et Sydney à la pleine parité des cours de clôture de la dernière vente publique de Londres. Total 1.054 balles.

Arrivages 4.600 b. Plata.
Transit 1.600 b. Plata et 57 Australie.
Stock ce jour 49.910 b. dont 35.080 de la Plata.
Peaux de mouton. — Sans affaires. Stock 207 b.
E. KARCHER.

VILLERS-COTTERETS 13 mai.

Laine de 95 c. à 1.05 le 1|2 kil.

MARSEILLE, 13 mai.

On a à signaler cette semaine une certaine activité. Les laines de Tunisie ont été presque généralement enlevées à leur débarquement aux pleins prix à vrai dire ; leur qualité et le conditionnement continuent à être bons, ce qui aide à un écoulement facile ; on a pris des Aboudhia de Casabianca à prix réservés ; des Bagdad à fr. 2 les B. fr. 1,70 les R. et de fr. 1.67 1|2 à 1.72 1|2 les N. G. Des Khorassan 2e tonte B. à fr. 1,40 pour l'exportation. En laine d'Afrique, des Sousse à fr. 102 1|2 ; des Sfax de fr. 0,82 1|2 à 0,86 ; des Gabès à fr. 0,77 1|2 ; des Tlemcen à fr. 0,85 ; des Constantine à fr. 1,20 et des Bengasi de fr. 0,65 à 0,70.
Stock : 12,847 balles.

POSEN, 12 mai.

Les affaires sont calmes pour le moment : pendant la dernière quinzaine il a été vendu 200 quintaux de laines à étoffe de Posen à 138 Rm. 200 quintaux meilleures laines à drap à environ 150 Rm et 150 quintaux laines malpropres à un prix peu avant dans les 50 Rm Les transactions par contrat sont encore peu importantes, nos producteurs demandent des prix extrêmes et ne sont pas pressés à la vente. On a traité jusqu'ici des bergeries connues avec une hausse de 18 à 22, 50 Rm sur les cours de l'année passée.

Mouvement maritime lainier

Le steamer anglais *Handel* venant de Dunkerque et la Plata, est arrivé le 14 mai à Liverpool.

Les steamers *Ville de Montevideo* et *Rio-Negro* des chargeurs-réunis venant de Dunkerque et le Havre, devaient faire route de Bordeaux le 15 mai pour Montevideo et B.-A.

Le steamer *Lucerne* entré le 14 au soir à Dunkerque venant de B.-A. et Montevideo étant porteur de 2700 b. laine ; avait mis une bonne partie de ses laines à terre le 15 au matin, ayant travaillé toute la nuit. Le dimanche en entier on travaillait au déchargement de ce navire qui devait suivre le 16 au matin.

Le steamer espagnol *Magallanes* est encore sur rade de Dunkerque venant de B.-A. et Montevideo porteur de laines. Ce steamer n'entrera que dans quelques jours.

Ce steamer *Parana* cap. Leguen, des chargeurs réunis, parti le 12 mai de Montevideo pour Dunkerque et le Havre avec laines, sera à Dunkerque vers le 8 juin.

Le steamer *Médoc* cap. Dupont, des messageries maritimes, est arrivé le 13 mai à Pauillac venant de la Plata.

Dans quelques jours le steamer *Portena* venant de la Plata avec laines, sera à Dunkerque.

Le steamer relèvera pour le Havre avec le solde de sa cargaison.

Les steamers anglais *Marana et Grodno* sont attendus incessamment à Dunkerque venant de la Plata avec laines.

Le steamer anglais *Handel* venu à Liverpool de Dunkerque partira le 21 mai pour Montevideo et B.-A.

Le steamer *Caïd* a débarqué 80 b. laine à Marseille provenant de Philippeville le 12 mai.

Le steamer *Donai* a débarqué à Marseille le 12 mai 2 b. laine de Trébizonde pour Anvers.

Le steamer anglais *Liguria* allant de Londres à Sydney prendre charge en laines pour l'Europe, a touché à Melbourne le 13 mai.

Le steamer anglais *Canadian* allant à Montevideo de Dunkerque et Glasgow viâ le Havre, a mis en mer le 12 mai de Grenock. Ce steamer partira le 20 courant du Havre.

Le steamer *Nantes-le-Havre* sera à Dunkerque vers le 4 juin venant de B.-A. et Montevideo avec laines.

Le steamer *Ville de San-Nicolas* dont nous avons signalé l'arrivée à Montevideo venant de Dunkerque et le Havre, devait prendre charge dans le courant pour ces ports en laines.

Le steamer anglais *Wexford* allant de Liverpool à la Plata, prendre charge en laine pour l'Europe, a passé le 13 mai à St-Vincent (Cao-Verd).

Les voiliers *Darlings-Downs* et *Miltiades* sont montés le 14 mai à Londres venant de Melbourne (Aust.) avec laines.

Le steamer allemand *Desterro* a mis en mer le 12 mai de Caxhaven, allant de Hambourg à la Plata prendre charge en laines.

Le steamer *Tagas* a fait route le 13 mai à 5 h. du soir de Lisbonne pour le Brésil et la Plata où il chargera pour Southampton et Anvers.

Le steamer *Hamburg* est parti le 13 mai de Madère pour la Plata où il est attendu pour la fin courant.

Le steamer anglais *Ionic* est arrivé le 13 mai à Wellington (Nle-Zélande) venant de Londres prendre charge pour ce port.

Le steamer *Dryden* est arrivé le 15 mai à Flessingue venant de la Plata avec laines pour Anvers.

Le steamer anglais *Myrth-Branch* est arrivé le 10 mai à Montevideo venant de Londres prendre charge en laines.

Marchés anglais

MANCHESTER, 13 mai.

Filés et tissus. — La demande pour filés pour l'exportation continue restreinte ; les besoins des fabricants sont également limités et les prix quoique plus fermes par suite des avis plus favorables du marché cotonnier de Liverpool, ne sont pas facilement obtenables. Les tissus sont également toujours peu recherchés, les cotations restent sans changements, toutefois le chiffre des affaires est fortement en dessous de la production.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Sait-on lire au *Progrès du Nord ?*

La commission des pétitions de la Chambre des députés donne un avis favorable à la création d'un nouveau bureau de poste à Lille et charge du rapport le député du Nord qui siège parmi ses membres. Il se trouve que ce député est justement le représentant de Roubaix.

M. Auguste Lepoutre s'acquitte de sa tâche et très spirituellement profite de l'occasion pour rappeler à ses collègues et au gouvernement que Roubaix, ville de plus de 100.000 habitants et Tourcoing qui en a 65,000 ne sont desservies chacune que par un seul bureau. Il prépare ainsi la voie aux réclamations que Roubaix va présenter à l'administration supérieure sur la défectuosité du service postal.

Le correspondant roubaisien du *Progrès* ne saisit pas ou feint de ne pas saisir et il affirme, aujourd'hui, que M. Auguste Lepoutre ne songe pas à Roubaix.

M. Auguste Lepoutre y songe si bien que la phrase intercalée dans son rapport constate précisément un fait qui sera pour nous un argument nouveau quand — très-prochainement — la commission spéciale, nommée par le conseil municipal, exposera les nombreux *desiderata* des Roubaisiens pour la réforme et l'extension de leurs services postaux.

Une protestation a été envoyée à la Préfecture contre l'élection, comme prud'homme ouvrier, (3e catégorie) de M. Henri Vandeputte.

M. Vandeputte est, paraît-il, cabaretier et marchand de charbon; il est donc patenté et n'exerce plus, depuis deux ans, son ancien état d'ouvrier tourneur.

Il n'est donc plus ni électeur, ni éligible aux prud'hommes.

Enquête. — Nous avons parlé, dernièrement, d'un vol de laines commis dans une teinturerie. Le parquet a fait, lundi, une descente sur les lieux et l'enquête est commencée.

Accident. — Un enfant de cinq ans, Carlos Péat, se trouvait, dimanche, vers une heure de l'après-midi, sur la passerelle du canal, à Wattrelos, lorsque, perdant l'équilibre, il tomba à l'eau.

Heureusement, un batelier, Henri Ferret, avait été témoin de l'accident; il se jeta dans le canal et en retira, sain et sauf, le pauvre petit.

Carlos Péat fut reconduit au domicile de ses parents, hameau du Laboureur.

Le père, raconte, paraît-il, à qui veut l'entendre, la courageuse conduite de M. Ferret.

Voleur imprudent. — Un des logeurs de Mme Mathilde Dechêne, cabaretière, rue de la Guinguette, avait déménagé, samedi soir, oubliant de payer sa chambre, et emportant, au contraire, la couverture de laine de son lit.

Dimanche soir, Henri C..., ce déménageur à la cloche de bois, était venu, contre les règles de la prudence la plus élémentaire, boire quelques chopes chez Mme Dèchene. Celle-ci ne laissa point échapper une occasion si favorable ; elle courut chercher un agent.

C... a été mis à la disposition de M. Accolas, commissaire de police du 1er arrondissement.

Vol de laine. — La dame R..., demeurant rue de Soubise, a été arrêtée samedi sous l'inculpation de vol de quelques kilos de laine au préjudice de M. V... bonnetier rue de l'Espérance.

Vol de tissus. — Un ouvrier appartenant à une maison d'apprêts a été arrêté samedi. Il est inculpé d'avoir dérobé un coupon de tissu dans la maison où il travaille. La valeur de la marchandise dérobée est tout à fait minime.

Quelques jeunes gens ont trouvé très bon, samedi après-midi, d'assaillir l'étent d'un boutiquier établi près du Calvaire.

Le plus bruyant d'entre eux, Charles L..., qui compte à peu près dix-sept ans et habite Wattrelos, se mit à jouer aux dès.

Le marchand, qui n'a pas reçu l'éducation de M. Charles L..., eut l'audace de lui réclamer de l'argent. Il reçut au lieu de monnaie un violent soufflet, et ce fut le signal d'une scène de vandalisme.

Les compagnons de Charles L..., trouvant très fortes les prouesses de leur chef de file, se mirent bravement à briser les bocaux et à croquer les pains d'amendes.

Le propriétaire de l'échoppe se mit enfin en colère : il frappa d'un bâton le jeune Charles : une mêlée s'ensuivit, au cours de laquelle un jeune homme habitant le chemin des Couteaux, Ernest P... eut sa montre volée.

Enfin, une jeune fille du voisinage, Mlle Florentine Lemaire, voyant que la scène menaçait de finir tragiquement, avertit de ce qui se passait le garde du cimetière.

Grâce à l'intervention de ce dernier la rixe fut bientôt terminée : la vue de l'uniforme eut pour effet de calmer la belle fureur de nos jouvençaux. La justice se chargea du reste.

Un jardinier au désespoir. — M. D... habite une rue du Pile : depuis quelque temps, on arrache ses poireaux, on pique ses choux, on détruit le fruit de ses travaux. Aussi s'est-il fâché samedi et a-t-il prévenu la police. Celle-ci a découvert les maraudeurs et a pris leurs noms : ce sont des gamins dont l'aîné n'a pas 8 ans.

Au bal. — Dimanche soir, vers dix heures, le bal donné chez M. Daemers, rue de Lannoy, était dans toute son animation quand, sous un prétexte futile, l'un des danseurs, Camille F... chercha querelle à un autre et, passant bientôt de la discussion à la dispute, lui donna force coups de poing et coups de pied.

Les agents de service chez M. Daemers tentèrent de rétablir l'ordre ; ils invitèrent doucement Cornille à sortir ou, du moins, à modérer ses éclats ; ce fut peine perdue. Cornille, pour toute réponse, se jeta sur l'un des deux sergents de ville, le terrassa, gesticula si fortement, en voyant les menottes, qu'on ne put les lui mettre, et, après avoir battu de nouveau les pauvres agents, fit tomber celui qu'il avait déjà renversé, et tenta de se sauver.

Les sergents de ville parvinrent, par bonheur, à rattraper Camille F..., mais, à peine était-il dehors, qu'il fut pris d'une attaque de nerfs.

Il a été mis en état d'arrestation dans la journée de lundi.

Encore au bal. — Il y avait bal, dimanche, chez M. Petit, cabaretier, boulevard d'Halluin, et comme chez M. Daemers, un incident regrettable se produisit au cours de la soirée.

Un individu qui troublait la tranquillité fut averti par un agent d'avoir à se comporter autrement. Il écouta cet avis. Mais un autre danseur, Arthur H..., ami du délinquant, déclara de suite au policeman que, s'il portait la main sur n'importe qui, lui, Arthur H.. briserait tout ce qui lui tomberait, à l'instant même, sous la main.

Il avait déjà saisi un plateau chargé de chopes, sans doute pour réaliser sa menace, quand il fut saisi au collet et conduit au poste.

Magasins généraux de Roubaix. — *Mouvement de la semaine du 9 au 14 Mai.*

	COLIS	POIDS	VALEURS
Entrées	4.680	639.736	3.019.900
Sorties	2.934	497.724	1.781.110
Totaux	7.614	1.137.460	4.801.010

Valeur assurée : 10.700.000 francs

Expéditions et réceptions par wagons pour la condition publique (en exécution du traité passé avec la ville de Roubaix, le 23 décembre 1886).

	COLIS	POIDS	WAGONS
Arrivages. ...	117	20.837	9
Expéditions ...	1.405	167.517	77
Totaux	1.582	188.354	86

Roubaix, le 11 Mai 1884.

Le Directeur des Magasins généraux,
E. THÉNOZ.

Chronique colombophile. — L'*Union fédérale colombophile*, rappelle son 3e concours par zône sur Creil avec 100 fr. de prix d'honneur, le jeudi 19 mai (jour de l'Ascension) organisé par la société les « Trois Macotes », établie chez le sieur Victor Retaire, rue du Labyrinthe, près du cimetière au Blanc-Seau.

Mise par pigeon, 1 fr. 50 ; poules facultatives 1, 2, 3 et 5 francs. L'inscription la veille, de 3 à 6 h. 1|2 du soir.

Fédération colombophile roubaisienne. — Voici les résultats du concours de Creil, organisé chez M. Lepers, à Croix. 627 pigeons lâchés à 6 h. Beau temps, vent Nord-Est, convoyeur, Louis Leman.

1er prix, Hollemart. M. 10 h. 4; 2. Leplat. R. 10,4 3. Clément, M. 10,4: 4. D'Halluin, M. 10,5; 5. Papeguaie. B. 10,5; 6. E. Catteau, R. 10,5; 7. Vaissier. R. 10,6; 8. Dupuis, C. 10,7; 9. Draux, R. 10.8; 10. Joye, R. 10.8; 11. F. Mathon, R. 10.8: 12. Delval, M. 10,9; 13. D'Halluin, M. 10,9; 14. Ghesquiere. R. 10,9.

15e prix, Vaissier, R. 10 h. 9 ; 16e. L. Leclercq, R. 10,11 ; 17e, Duthoit, R. 10.11 : 18e. Deweust. R. 10,11; 19e, Labitte, R. 10,12 ; 20e, A. Maton, R. 11,14 ; 21e, Dehasse, R. 10,14 ; 22e. H. Catel, B. 10,14 ; 23e. Vaissier, R. 10,14 ; 24e, F. Lepers. R. 10,15 ; 15e. L. Dupont. R. 10,15 ; 26e, Duhem, R. 10.15; 27e, F. Mathon, R. 10,15 ; 28e. D'Halluin, M. 10,15 ; 29e, E. Baas, R. 10,15 ; 30e, Vangouthem, R. 10.15 : 31e. Draux, R. 10,16 ; 32e, Vanpevenage, R. 10,16 ; 33e, Gebreux, R. 10.17 ; 34e, Orgard, R. 10,18.

35e prix, Gilmant, R. 10 h. 19; 36e. Deheuwels, R. 10,19; 37e, Lampe, R. 10,19; 38e, Parent, R. 10,19; 39e, D'Halluin, M. 10,20; 40e, Cocheteux, C. 10,20; 41e, Duret, R. 10,20; 42e, Delvoye, R. 10,20; 43e, Parent, R. 10.20; 44e, Dotrebaer, R. 10,21; 45e, Willem, R. 10,21; 46e. Clément, M. 10,21; 47e, Berton, R. 10,21; 48e, Vaissier, R. 10,21; 49e, Debuskère, R. 10,21.

50e prix, Boudry, R. 10 h. 22 ; 51e, Parent, R. 10,22 ; 52e, Florin. C. 10,22 ; 53e Hantson, C. 10,22 ; 54e, Willem, R. 10 h. 23 ; 55e, Leman, 10,23 ; 56. Demettre, R. 10,23 ; 57e, Lefebvre, R. 10,23 ; 58e Vandebrusse, M. 10,23 ; 59e, Dancette, M. 10,23 ; 60e, Rabot, C. 10,23 ; 61e, Meerck, R. 10.24 ; 62e, Ghesquiere R. 10,24 ; 63e, Décottignies, R. 10,24.

Jeudi 19 mai (Ascension) concours sur Chantilly. chez M. Preys, société « l'Epervier » rue Notre-Dame 200 francs prix d'honneur, mise en panier le mercredi 18 mai, de 3 à 6 heures du soir.

Dimanche 22 mai, concours sur Rambouillet, dans un rayon de 8 kilomètres, chez Mme veuve Catel, à la société la *Colombe d'or*, (Blanc-Seau), 200 fr. prix d'honneur, vitesse propre, mise en panier le vendredi 20 mai, de 2 à 6 heures du soir.

Actes de probité. — M. Jean Dupont, apprêteur, demeurant cour Vanhoutryve, rue de l'Espérance, a trouvé, dimanche, deux reconnaissances du mont-de-piété. On peut réclamer ces reconnaissances au commissariat central.

— M. Henri Dumortier, demeurant rue d'Inkerman, près l'octroi, a trouvé une bague qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

Mouvement du canal de Roubaix. — Bateaux arrivés : Le *Franc-Picard*, sable, venant d'Arques ; *Jeune Gustave*, houille, venant de Beuvry ; *Général Faidherbe*, houille, venant de Meurchin ; le *Bien venu*, orge, venant de Dunkerque ; le *Kin-Kin*, houille, venant de Bruay.

Saint-Jacques, coton, venant de Dunkerque ; *Le Poisson*, houille, venant de Beuvry : *Sidonie*, houille, venant de Beuvry ; *Le Piano*, houille, venant de Bruay ; l'*Espérance*, houille, venant de Violaines ; *Notre-Dame*, sable, venant d'Arques ; *Le Phare*, houille, venant de Meurchin.

Les *Quatre Frères*, houille, venant de Meurchin ; la *Superbe*, houille, venant de Meurchin ; le *Trompeur*, houille, venant de Bruay ; le *Scaldis*, houille, venant de Denain ; le *Sans-Repos*, houille, venant de Pont-à-Vendin ; les *Deux Frères*, blé, venant de Dunkerque ; les *Deux Frères*, houille, venant de Violaines.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 49me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.

SOCIÉTÉ ARTISTIQUE de Roubaix-Tourcoing. — 6me exposition des arts décoratifs, rue de l'Alouette, 58. — Prix d'entrée : 50 centimes les dimanche, lundi et jeudi ; 1 franc les autres jours.

L'exposition est ouverte tous les jours de 10 heures à 6 heures.

TOURCOING

Les Eaux de l'Espierre. — Au parlement belge, dans la discussion du budget des dépenses extraordinaires qui a eu lieu samedi, M. Vercruysser, député de Gand, a appuyé le crédit de 30,000 fr. proposé par le gouvernement afin d'établir un barrage destiné à assurer l'épuration des eaux du ruisseau de l'Espierre. Il a émis l'avis que la construction de ce barrage devrait être faite promptement et qu'elle constitue le meilleur moyen de mettre un terme à l'empoisonnement des eaux.

Nous croyons savoir que la discussion de ce projet a été renvoyée à mardi prochain et qu'il a toutes les chances d'être adopté.

Nous attirons l'attention des propriétaires disposés à bâtir sur les lignes suivantes publiées par plusieurs de nos confrères et qui nous semblent être un communiqué officieux fait par l'administration municipale :

« Aux termes de l'art. 5 du réglement général de la voirie, toute demande d'autorisation d'élever des constructions, doit être accompagnée des plans, élévations et coupes côtés des constructions projetées. Elle doit contenir en outre, la signature du propriétaire, l'indication du nom de l'architecte, de l'entrepreneur ou du maître ouvrier chargé de diriger l'exécution des travaux.

» A l'avenir l'administration tiendra strictement la main à l'exécution de ces prescriptions avant d'accorder aucune autorisation; et il sera dressé procès-verbal et exercé des poursuites contre les propriétaires ou entrepreneurs qui auront commencé les travaux avant d'avoir été régulièrement autorisés. »

L'exposition de 1889. — Par arrêté du 14 mai 1887, le ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général de l'Exposition universelle de 1889, a nommé membre du comité départemental du Nord, M. Louis Tiberghien fils, de la maison Tiberghien frères, à Tourcoing, en remplacement de M. Charles Tiberghien (Sous-comité de l'arrondissement de Lille).

Une lâche agression. — Samedi soir, vers sept heures, une jeune fille de 23 ans,